

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Ouébec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Special Projects/Projets Spéciaux 11 Laurier St./11, rue Laurier Place du Portage/, Phase III Floor 10C1/Étage 10C1 Gatineau Québec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
RELOCATION SERVICES				
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.	
E60LM-110012/H		006		
Client Reference No N° de réfé	rence du client	Date		
E60LM-110012		2014	2014-04-24	
GETS Reference No N° de réfé	erence de SEAG			
PW-\$\$ZL-109-27473				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	I° VME	
109zl.E60LM-110012				
Solicitation Closes -	L'invitation prer	nd fi	in Time Zone	
at - à 02:00 PM			Fuseau horaire	
on - le 2014-05-13			Eastern Daylight Saving Time EDT	
			Tille EDI	
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresse	r toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur	
Stephen, Renee			109zl	
Telephone No N° de téléphone	•	FAX No N° de FAX		
(819) 956-6973 ()		(819) 956-2675		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				
hadaad oo oo baad				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée		
Vendor/Firm Name and Address	+		
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone			
Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign	n on behalf of Vendor/Firm		
(type or print)			
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/			
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
Signature	Date		



Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

E60LM-110012/H

File No - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LM-110012

109zlE60LM-110012

La présente modification 006 vise à fournir des précisions et de répondre aux questions reçues et à repousser la sate de clôture de la soumission jusqu'au 13 mai 2014 à 14h HAE.

Question 1:

1) Le supplément carburant s'applique-t-il aux prix des transporteurs de voitures?

Réponse 1:

Conformément à l'annexe B - Base de paiement; 3.1 & 3.2 (b), le supplément carburant s'applique aux tableaux 1 (GAMS), 6 (VP), et 10 (GAMS3PSP).

Question 2:

2) Le calculateur FSC AM&EP s'applique-t-il en plus du taux par mille?

Réponse 2:

Le supplément carburant s'ajoute au taux de soumission; conformément à l'annexe B - Base de paiement; 3.1 & 3.2 (b), le supplément carburant s'applique aux tableaux 1 (GAMS), 6 (VP), et 10 (GAMS3PSP).

Question 3:

3) Les coûts de location de véhicule s'appliquent-ils en plus de la somme de 100 \$ par jour pour manque de respect du temps requis pour le transport du VP comme précisé au tableau 2 de l'Annexe C, LD8?

Réponse 3:

Non, la somme de 100 \$/jour remplace tous les frais de location de véhicule en cas de livraison en retard. Les coûts de location de véhicule payés par le transporteur au membre s'appliquent pour le véhicule de rechange pendant que son véhicule est réparé pour dommages effectués pendant le déménagement.

Question 4:

- 4) Après le contrat fixe de 2 ans, comment augmentons-nous les prix pour le reste des 4 options d'une année?
- a) NOTE: Un bon nombre des déménagements sur « longue distance » sont par chemin de fer et par conséquent nous ne pouvons pas contrôler cette partie des frais de déménagement. CPI ne couvre pas les augmentations de coûts demandées aux transporteurs de voitures par les compagnies de chemins de fer.
- b) On demande des précisions sur l'article ci-dessus afin de pouvoir fournir des taux pouvant servir pour 6 ans éventuellement.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

E60LM-110012/H

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LM-110012

109zlE60LM-110012

Réponse 4:

Conformément à l'annexe B - Base de paiement; 1.0 - Généralités(f), les tarifs liés aux VP seront ajustés selon le taux d'indexation des prix.

S'il y a une augmentation importante des déménagements, le transporteur peut soumettre un dossier d'analyse pour examen par le CIM de tous les frais au-delà de leur contrôle à long terme et pour lesquels il pourrait ne pas pouvoir prévoir adéquatement.

Question 5:

- 5) À la page 21 de 180 article 2.21 le paragraphe c dit « Les VP doivent être le transport de la famille (ne dépassant pas 20,80 mètres cubes tel que défini à l'annexe E).
- a) Ce calcul en mètres cubes élimine un certain nombre de véhicules actuellement sur le marché. Comment ces véhicules seront-ils transportés? Certains véhicules dépassent la dimension pouvant être prise en charge par les transporteurs de voitures classiques et ou wagons à deux niveaux (par exemple, le 2011 Dodge Ram 1500 4x2, cabine classique, caisse courte)
- b) Nous aimerions participer à ces déménagements, toutefois nous ne pourrons pas selon la restriction indiquée ci-dessus. Éclaircissements demandés.

Réponse 5:

Annexe A - Énoncé des travaux; Section 2 - Portée des travaux (2.21 c)

SUPPRIMER:

Les VP doivent être le transport de la famille ne dépassant pas (20,80 mètres cubes tel que défini à l'annexe E);

INSÉRER:

Les VP doivent être le transport de la famille ne dépassant pas 25 mètres cubes;

Le tableau de catégories de VP sera modifié comme suit. Tout véhicule qui ne correspond pas à une des trois catégories de VP relève de la responsabilité du transporteur.

Annexe B - Base de paiement; Section 2 - Tarifs des services (Tableau 5 de l' B - Catégories de VP)

SUPPRIMER:

Catégorie de VP	Description
Catégorie 1	Tout véhicule et VUS moins que 152.146 cm (59.9 po)
Catégorie 2	Camion ou véhicule semblable (hauteur > 152,146 cm [59,9 po])
Catégorie 3	VUS/camion de grande taille (longueur + largeur > 723 cm [284,65 po] ou longueur > 558,8 cm [220 po])

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

E60LM-110012/H

006 File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LM-110012

109zlE60LM-110012

INSÉRER:

Catégorie de VP	Description
Catégorie 1	Véhicules moins de 1,60 m de hauteur et max. 14 mètres cubes (MC)
Catégorie 2	Camion ou véhicule semblable de moins de 2,0 m de hauteur et max. 17 MC
Catégorie 3	VUS/camion de grande taille jusqu'à ¾ tonne de plus de 2,00 m de hauteur mais ne dépassant pas 2,13 m, max. 25 MC.

Question 6:

- 6) Doit changer page 21 de 180 article 2.21 paragraphe c qui dit :
- a) « Les VP doivent être le transport de la famille ne dépassant pas (20,80 mètres cubes tel que défini à l'annexe E) »
- b) Remplacer par « Les VP doivent être le transport de la famille ne dépassant pas 81 po de hauteur »
- c) Les tableaux doivent être modifiés comme suit :

Actuel:

Catégorie de VP	Description
Catégorie 1	Tout véhicule et VUS moins que 152.146 cm (59.9 po)
Catégorie 2	Camion ou véhicule semblable (hauteur > 152,146 cm [59,9 po])
Catégorie 3	VUS/camion de grande taille (longueur + largeur > 723 cm [284,65 po] ou longueur > 558,8 cm [220 po])

Proposé:

Catégorie de VP	Description	
Catégorie 1	VP seulement de moins de 150,8125 cm (59,372 po) de hauteur	
Catégorie 2	Fourgonnette/CUV/camionnette VUS ou hauteur similaire est >150,8125 cm mais < 213,36 cm (> 59,375 mais < 84.00 po) et longueur ne dépasse pas 530,352 cm (208,80 po).	
Catégorie 3	Fourgonnette/CUV/camionnette VUS ou hauteur similaire >150,8125 cm mais < 213,36 cm (> 59,375 mais < 84,00 po) et longueur dépassant 530,352 cm (208,80 po).	

Réponse 6:

Le tableau Catégories de VP a été modifié pour la réponse à la question 5.

Question 7:

7) Veuillez modifier: 2.4 (F) Si l'inspection mécanique indépendante trouve que les dommages réclamés ne sont pas reliés au transport, tous coûts connexes ne seront pas payés par l'entrepreneur/transporteur de voitures.

E60LM-110012/H

E60LM-110012

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

006

109zl

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

109zlE60LM-110012

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Réponse 7:

Au cas où des dommages mécaniques non visibles sans le levage du véhicule sur un treuil ou qu'ils ne sont pas vus au moment de compléter le REV (à cause d'un mauvais éclairage, véhicule sale, etc.), le transporteur devra indiquer le problème dans le délai prescrit (2.21 H ii) et si les dommages sont reliés au déménagement, il peut ajouter les frais de remorquage, d'inspection, etc. à sa demande.

Annexe E - Protection Valeur à Neuf (PVN) - M et E et Protection - Véhicule Personelle; Section 2 - Véhicule personnel (VP) – Couverture de protection et évaluation(2.4f)

SUPPRIMER:

Lorsqu' VP fonctionne normalement au point d' l' peut être responsable de toute défectuosité mécanique ou électrique du VP, par exemple une défectuosité ou un dommage liés au moteur, au groupe motopropulseur, à la transmission, à la suspension ou au système d' même si aucun dommage externe ni aucune preuve d' abusive ou de mauvaise utilisation du VP ne sont visibles. De tels problèmes doivent être signalés à l' dans les 48 heures suivant la livraison. En cas de désaccord, l' doit engager, à ses

frais, un mécanicien qualifié ou un expert en assurances indépendant pour enquêter sur les circonstances entourant les dommages.

INSÉRER:

Lorsqu' VP fonctionne normalement au point d' l' peut être responsable de toute défectuosité mécanique ou électrique du VP, par exemple une défectuosité ou un dommage liés au moteur, au groupe motopropulseur, à la transmission, à la suspension ou au système d' même si aucun dommage externe ni aucune preuve d' abusive ou de mauvaise utilisation du VP ne sont visibles. De tels problèmes doivent être signalés à l' dans les deux(2) jours ouvrables suivant la livraison. Si le mécanicien juge que les dommages sont reliés au déménagement, alors tous les coûts connexes peuvent être ajoutés à la demande (p. ex., le remorquage, l'inspection, les réparations).

Question 8:

8) Veuillez modifier: 2.21 (H) ii le transporteur a 24 h (excluant les fins de semaine/jours fériés) pour signaler tout nouveau dommage non compris le jour de livraison.

Réponse 8:

Pour des raisons de géographie, dans certaines villes le transporteur aura besoin de plus de temps pour trouver un lave-auto si le véhicule n'est pas lavé avant la livraison et, si nécessaire, pour trouver un mécanicien afin d'effectuer une inspection.

Le transporteur a besoin de 2 jours ouvrables (excluant les fins de semaine/jours fériés) pour faire vérifier le véhicule et trouver tout dommage. Mettre un véhicule sur un treuil peut demander du temps et certains endroits sont fermés certains jours de la semaine.

Annexe A - Énoncé des travaux; Section 2 - Portée des travaux(2.21h)

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60LM-110012/H

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LM-110012

Amd. No. - N° de la modif.

006

File No. - N° du dossier 109zlE60LM-110012 Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SUPPRIMER:

L'article en entier.

INSÉRER:

et

h. Livraison: L'entrepreneur doit :

- i. communiquer avec l'expéditeur pour obtenir des instructions de livraison une fois le VP arrivé au point de destination;
- ii. laver et nettoyer le VP avant de le livrer. Le véhicule doit être propre pour permettre à l'expéditeur d'effectuer une inspection.
- iii. inspecter le VP en présence du transporteur pour comparer l'état du véhicule avec le REV préparé à l'origine. Toutes variations doivent être clairement indiquées sur le REV signées à la fois par le transporteur et l'entrepreneur;
- iv. envoyer une copie signée et datée du rapport au responsable technique délégué (RTD) dans les cinq jours ouvrables suivant la livraison (cella détermine la date de livraison);
- v. aviser le transporteur de rapporter tous nouveaux dommages non indiqués dans le REV le jour de la livraison au plus tard deux (2) jours ouvrables après la livraison (la livraison est le jour où le véhicule est en possession du transporteur ou du représentant du transporteur) comme :
 - (1). Le défaut de laver le véhicule avant la livraison n'empêche pas de déposer une réclamation après le nettoyage du véhicule et la constatation de dommages;
 - (2). Lorsque des dommages non visibles sont constatés, comme au châssis; et
- vi. fournir de l'aide à l'expéditeur si le VP ne fonctionne pas lorsqu'il lui est livré (démarrage-secours).

Question 9:

9) Le libellé doit comporter une « limite de kilométrage < 10 km » ajouté au véhicule après la livraison.

Réponse 9:

Nous n'avons aucun moyen de savoir quelle distance le véhicule a dû parcourir pour l'amener à un lave-auto (en particulier en hiver lorsqu'il n'est pas possible de laver le véhicule à l'extérieur), ou à un mécanicien pour une inspection, particulièrement si un treuil de levage est requis.

Question 10:

10) Le supplément carburant s'applique-t-il aux prix des transporteurs de voitures, en plus du taux par mille?

Réponse 10:

E60LM-110012/H

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LM-110012

Amd. No. - N° de la modif.

006

File No. - N° du dossier 109zlE60LM-110012 Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Veuillez consulter les réponses aux questions 1 et 2.

Question 11:

11) Les frais de location du véhicule s'appliquent-ils en plus de la somme de 100 \$ par jour pour le non respect du transport du VP tel de précisé au tableau 2 de l'Annexe C LD8?

Réponse 11:

Veuillez consulter la réponse à question 3.

Question 12:

12) Après le contrat fixe de 2 ans, comment fait-on pour augmenter les prix pour le reste des 4 options d'une année. Un bon nombre de nos déménagements sur longue distance sont par chemin de fer et ainsi nous ne pouvons pas contrôler cette partie des frais de déménagement. CPI ne couvre pas les augmentations de coûts demandées aux transporteurs de voitures par les compagnies de chemins de fer. On demande des précisions sur comment fournir des taux pouvant servir pour 6 ans éventuellement.

Réponse 12:

Veuillez consulter la réponse à question 4.

Question 13:

13) À la page 21 de 180 article 2.21 paragraphe c dit « Les VP doivent être le transport de la famille ne dépassant pas (20,80 mètres cubes tel que défini à l'annexe E) ». Comment ces véhicules seront-ils transportés. Certains véhicules dépassent la dimension pouvant être prise en charge par les transporteurs de voitures classiques et ou wagons à deux niveaux. Nous aimerions participer à ces déménagements (par exemple, le 2011 Dodge Ram 1500 4x2, cabine classique, caisse courte). Nous suggérons :

Besoin de changer la page 21 de 180 article 2.21 paragraphe c qui dit : « Les VP doivent être le transport de la famille ne dépassant pas (20,80 mètres cubes tel que défini à l'annexe E) » pour remplacer par : « Les VP doivent être le transport de la famille et ne pas dépasser 81 pouces de hauteur ». De plus, ajouter à la description actuelle de VP catégorie 3 « ne dépassant pas 205,74 cm de hauteur (81 po) ». Ceci nous permettra de participer aux déménagements de gros camions dépassant 20,80 mètres cubes comme ci-dessus.

Réponse 13:

Le tableau Catégories de VP a été modifié pour la réponse à la question 5.

Question 14:

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

E60LM-110012/H

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LM-110012

109zlE60LM-110012

14) Aux pages 13 et 14 de 79, sous l'article 5.6.1, Évaluation financière, et sous l'article 5.6.2 présentant un tableau des taux : les deux articles mentionnent un supplément pour les déménagements en provenance des États-Unis. Nous croyons que ces deux énoncés devraient être formulées ainsi : supplément pour les déménagements vers/en provenance ou à l'intérieur des États-Unis, comme le mentionne le tableau 2 et l'article 3.6 de la Base de paiement en annexe.

Réponse 14:

Accepté. L'énoncé sera modifié ainsi :

Pièce jointe 1 de la Partie 3, Présentation de la proposition concernant la répartition des travaux; 5.6 Évaluation financière (5.6.1)

SUPPRIMER:

Supplément pour les déménagements en provenance des États-Unis;

INSÉRER:

Supplément pour les déménagements vers/en provenance ou à l'intérieur des États-Unis.

Pièce jointe 1 de la Partie 3, Présentation de la proposition concernant la répartition des travaux; 5.6 Évaluation financière (5.6.2)

SUPPRIMER:

Supplément pour États-Unis

INSÉRER:

Supplément pour les déménagements vers/en provenance ou à l'intérieur des États-Unis.

Question 15:

15) Au tableau 8, Entreposage dans une remorque (EDR) : Ce tableau ne semble pas faire partie de la Base de paiement en annexe.

Réponse 15:

Veuillez consulter à l'annexe B - Base de paiement; 2.4 - Tarifs liés à l' dans un fourgon

Question 16:

16) Tableau 6, Protection pour véhicule personnel (VP) : Ce tableau ne semble pas faire partie de la Base de paiement en annexe.

Réponse 16:

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

E60LM-110012/H

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

006

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LM-110012

109zlE60LM-110012

Veuillez consulter à l'annexe B - Base de paiement; 2.5 - Tarifs tout compris pour expédition de VP(b)

Question 17:

17) Section 2 – Tarifs des services; Taux tarifaires tout compris relatifs aux services généraux de déménagement : pour éliminer toute ambigüité et interprétation erronée du contrat, nous suggérons de supprimer l'énoncé « et tous autres services ou matériaux requis » figurant dans la section 2 de la Base de paiement en annexe.

Réponse 17:

Annexe B - Base de paiement; Section 2 - Tarifs des services(2.0 a)

SUPPRIMER:

et tous autres services ou matériaux requis.

Annexe B - Base de paiement; Section 2 - Tarifs des services(2.5 a)

SUPPRIMER:

y compris les services de règlement de réclamations et tout autre service requis pour le transport des VP qui ne sont pas précisés.

Question 18:

18) De quelle façon le gouvernement traite-t-il les parts d'affaires non attribuées si, après la deuxième ronde, les parts d'affaires n'ont pas toutes été distribuées?

Réponse 18:

Si des parts d'affaires n'ont pas été distribuées après la deuxième ronde de répartition des parts d'affaires, les exigences restantes feront l'objet d'un nouvel appel d'offres.

Question 19:

19) 2.5 p. – Cet énoncé devrait être supprimé, car il suggère un processus pour assurer des services qui sont exclus de l'énoncé des travaux, ce qui engage directement ou accidentellement le fournisseur à assurer la prestation de services exclus. Il ne devrait y avoir aucune directive contractuelle concernant une question déjà définie comme étant exclue du marché.

Réponse 19:

Annexe A - Énoncé des travaux; Section 2 - Portée des travaux(2.5 p)

E60LM-110012/H

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LM-110012

Amd. No. - N° de la modif.

006

File No. - N° du dossier 109zIE60LM-110012 Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SUPPRIMER:

p. fournir les soumissions par écrit à l'expéditeur pour tout service exclus sous ce contrat; et

INSÉRER:

p. fournir les soumissions par écrit à l'expéditeur pour tout service exclus sous ce contrat » : si le fournisseur accepte d'offrir le service, l'expéditeur doit être avisé que ces services ne sont pas fournis en vertu du marché de services de déménagement d'AM et que les frais sont à la seule charge de l'expéditeur; et

Question 20:

20) Il est fort possible que le fournisseur ne puisse pas fournir des reçus d'achat de carburant. Si le plein d'une unité a été fait avant qu'elle ne soit pesée, il est fort possible que le plein de carburant ait été fait avant le jour du chargement ou par un autre membre de l'équipe de l'agent ou à un poste de ravitaillement automatisé qui envoie la facture directement à l'entreprise. En outre, le reçu d'achat de carburant ne prouve pas que les réservoirs soient pleins, car il n'y a aucun moyen de démontrer la quantité de carburant que contenaient les réservoirs avant le ravitaillement. Une inspection visuelle des réservoirs est probablement la seule vraie façon de déterminer si le fournisseur est conforme. Comme l'alinéa 2.8 a. vise à s'assurer que le fournisseur est conforme, alors le point soulevé à l'alinéa 2.8 b. ne semble pas justifié.

Réponse 20:

Ce point ne sera pas modifié. L'inspecteur du contrôle de la qualité peut vérifier les réservoirs et les reçus d'achat de carburant. Le fournisseur a suffisamment de temps pour fournir les reçus d'achat de carburant, s'il y a lieu.

Question 21:

21) Même si nous comprenons qu'une tolérance de poids à la reprise de pesée est nécessaire, il y a de nombreux facteurs qui peuvent avoir une incidence sur le poids final. Le fournisseur ne devrait pas être triplement pénalisé pour des écarts qui ne respectent pas la norme de tolérance. Nous suggérons de garder la règle de la tolérance et de supprimer toute sanction pécuniaire et l'impact sur l'indice de la valeur. Nous acceptons de recevoir un paiement pour le moindre des deux poids à la pesée pourvu qu'il n'y ait aucun problème de fonctionnement sur lequel le fournisseur n'a aucun contrôle à l'installation de pesée.

Réponse 21:

La reprise de la pesée est le seul outil permettant de prouver au Vérificateur général que nous payons le fournisseur en fonction d'un poids exact. Un suivi a permis de démontrer qu'il y a continuellement des problèmes liés à l'évaluation du poids, ce qui nous empêche d'adopter d'autres méthodes d'évaluation

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

E60LM-110012/H

006 File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LM-110012

109zlE60LM-110012

du poids. Les installations de pesée autorisées font l'objet d'une vérification indépendante par les provinces.

Annexe C - Manquements; Tableau 2 de l' C - Dommages-intérêts

SUPPRIMER:

LA	CUNE DANS LA PRESTATION DES SERVICES	Montant imposé (et impact sur l' de valeur)	RÉFÉRENCE
LD11	Poids excédant la norme de tolérance	2 \$ par livre d' et	Annexe A
	de poids admissible à la reprise de	paiement selon un barème	point 2.13 c
	pesée	(3)	

INSÉRER:

LA	CUNE DANS LA PRESTATION DES SERVICES	Montant imposé (et impact sur l' de valeur)	RÉFÉRENCE
LD11	Poids excédant la norme de tolérance de poids admissible à la reprise de pesée	2,00 \$/lb pour le poids excédant la norme de tolérance de poids admissible à la reprise de pesée (la reprise de la pesée est inférieure au poids sur le connaissement) (3)	Annexe A point 2.13 c

Question 22:

22) Les réclamations supplémentaires et modifiées entraînent des retards inutiles lors d'un règlement, et il nuit à la satisfaction du client. De plus, il est difficile, voire impossible, pour un assureur de fournir des services d'assurance à un fournisseur en présence d'autant de risques indéterminés. L'expéditeur ne devrait pas être limité à une seule réclamation présentée dans un délai de 90 jours.

Réponse 22:

L'échéancier demeurera le même. Tel qu'il est indiqué dans les articles 2.6, 2.18 et 2.19 de la Section 2, Portée des travaux, à l'annexe A, Énoncé des travaux, le fournisseur doit documenter les dommages. Dans le cas où ces services ne peuvent pas être assurés (c'est-à-dire au déballage ou lors d'expéditions fractionnées), alors l'expéditeur peut avoir à présenter plus d'une réclamation, car la perte ou les dommages ne seraient pas immédiatement manifestes.

Question 23:

E60LM-110012/H

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

006

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LM-110012

109zlE60LM-110012

23) Qu'entend-on par « Contester les ordres de déménagement »? Ce point peut-il être supprimé ou reformulé pour tenir compte d'un type particulier de contestation des ordres de déménagement?

Réponse 23:

L'article 2.2 de la Règle 2, Contester les ordres de déménagement, à l'annexe A, Énoncé des travaux, permet au fournisseur de contester les renseignements relatifs à l'ordre de déménagement (c'est-à-dire la distance, la classification du véhicule). Il ne vise pas un type particulier de déménagement, comme un déménagement local ou longue distance ou un entreposage de longue durée.

Question 24:

24) Pourquoi seulement certains des tableaux de la Base de paiement indiquent-ils une augmentation ou une réduction des tarifs en fonction de l'IPC? Tous les tarifs et tableaux de tarifs ne devraient-ils pas être compris dans la section en question?

Réponse 24:

Seuls les deux tarifs liés à la protection valeur à neuf et à la couverture de protection de VP ne sont pas assujettis à l'indexation des prix et à l'IPC. Le Canada s'attend à ce que l'expérience et la manutention délicate des AM et des VP réduisent les réclamations, ce qui ne devraient donc pas faire augmenter les tarifs de couverture de protection de valeur à neuf et de protection de VP. Une bonne formation et des normes de services des plus élevées réduiront les risques de réclamations.

Annexe B - Base de paiement; Section 1 - Généralités (1.0 f)

SUPPRIMER:

Tarifs liés aux services généraux de déménagement tout compris, ECR, EDF, ELT, manutention à l'entrepôt, camionnage, VP, et aux déménagements offerts par des tiers fournisseurs de services:

INSÉRER:

Tarifs liés aux services généraux de déménagement tout compris, ECR, manutention à l'entrepôt, camionnage, ELT, EDF, VP, Taux horaires, Supplément pour les déménagements ver/en provenance ou à l'des États-Unis, Remballage après l'de l'en douane, et aux déménagements offerts par des tiers fournisseurs de services:

Question 25:

25) Comme plus que la seule inflation générale peut avoir une grande incidence sur les coûts du matériel d'emballage et d'assurance, il faudrait envisager d'augmenter les tarifs si le fournisseur fournit des documents justificatifs.

Réponse 25:

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

E60LM-110012/H

006

109zl

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LM-110012

File No. - N° du dossier 109zIE60LM-110012

Le fournisseur peut compter sur une disposition lui permettant de présenter une analyse de rentabilité démontrant les raisons pour lesquelles l'indexation des prix ne suffit pas, à elle seule, à couvrir une augmentation des coûts.

Question 26:

26) La somme de 100 \$ par jour pour tout retard dans la livraison d'un VP sera-t-elle facturée au fournisseur en plus des coûts de location du véhicule fourni à l'expéditeur? Dans l'affirmative, cela signifie que le fournisseur (ou la tierce partie assurant le transport du VP en son nom) est pénalisé financièrement à deux reprises, et que les résultats d'indice de valeur et les parts d'affaires du fournisseur subiront également des répercussions négatives. L'imposition d'un manquement peut-elle être retirée puisque l'énoncé des travaux indique clairement qu'il faut assumer les coûts de location du VP de l'expéditeur pour toute la durée du retard dans la livraison?

Réponse 26:

Veuillez consulter la réponse à question 3.

Question 27:

27) Après la période initiale de deux ans du marché, la Base de paiement indique que les tarifs liés au VP augmenteront ou diminueront selon la formule d'indexation des prix. L'application du calcul en question ne correspond pas aux normes de l'industrie du transport de véhicules, ce qui fait qu'il est difficile d'obtenir des tarifs prédéterminés qui répondent aux exigences du gouvernement. Comme le fournisseur doit assurer le transport des VP dans le cadre du marché, ces dispositions peuvent-elles être modifiées en vue d'examiner les changements pouvant être apportés aux coûts des transporteurs de véhicules après la deuxième année?

Réponse 27:

Veuillez consulter la réponse à question 4.

Question 28:

28) L'article 2.21, alinéa c, mentionne les limites des dimensions des VP (c'est-à-dire au plus 20,80 mètres cubes). De quelle façon les véhicules ayant un volume métrique supérieur à cette limite seront-ils transportés?

Réponse 28:

Veuillez consulter la réponse à question 5.

Question 29:

29) Sous la rubrique 4.v., Livraison, il est indiqué qu'il faut envoyer une copie du rapport sur l'état du véhicule signé et daté à l'autorité technique du ministère dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la livraison. Pourquoi faut-il assumer cette tâche supplémentaire alors que le rapport sur l'état du véhicule est habituellement envoyé avec les documents relatifs au déménagement au moment de la facturation?

E60LM-110012/H

006

Buyer ID - Id de l'acheteur

109zl

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LM-110012

File No. - N° du dossier 109zlE60LM-110012

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Réponse 29:

Le Canada demande qu'une copie du rapport sur l'état du véhicule soit envoyée à l'autorité technique du ministère, car le processus de facturation diffère pour chacune des trois entités formant le Comité interministériel.

Question 30:

30) Les tableaux de tarifs demandés pour le déménagement des VP doivent-ils comprendre le supplément pour le carburant applicable ou le tableau du supplément pour le carburant s'applique également aux tarifs de VP?.

Réponse 30:

Veuillez consulter les réponses aux questions 1 et 2.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES